CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174154** **VALABLE JUSQU'AU** **21/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/2017

Raison sociale : E.P.H. ECO PROTECT HABITAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2024

Capital : 15 000

65 RUE DU MOULIN VEDEL
30900 NIMES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2018B00014

Siret : 834 332 645 00011

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10106805204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10106805204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 66 06 87 61 **Fax :**

Portable : 06 59 92 15 90

Responsabilité légale :
NC HOLDING (938 872 496) / CASTANIER YVAN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.ecoprovencehabitat.fr/

E-mail : ephsud@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 890 420 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	04/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/03/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174154** **VALABLE JUSQU'AU** **21/03/2027**

ÉDITÉ LE **05/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/2017
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2024
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 2018B00014

Siret : **834 332 645** **00011**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10106805204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10106805204
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **E.P.H. ECO PROTECT HABITAT**

65 RUE DU MOULIN VEDEL
30900 NIMES

Téléphone : 04 66 06 87 61 **Fax :**
Portable : 06 59 92 15 90

Site Internet : http://www.ecoprovencehabitat.fr/
E-mail : ephsud@gmail.com

Responsabilité légale :
NC HOLDING (938 872 496) / CASTANIER YVAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	26/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/03/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.